

# Le télétravail au Zenn'IT dans la Loire

Un open space, trois bureaux individuels, une salle de réunion, un espace détente avec la Wii ! et une cuisine. En bref, [Zenn'IT](#), ce sont des locaux installés dans une commune de 3000 âmes, à **Epercieux Saint Paul**, et conçus pour le « bien être » du... télétravailleur, avec l'aval de l'Etat (1), du Conseil Général de la Loire (2) et de la Communauté de communes de Balbigny (3), qui financent ce projet.

Car le télétravailleur n'est pas une espèce en voie de disparition, bien au contraire. De **très nombreuses entreprises ont désormais recours à cette formule**. Dans son [rapport](#) (4) de mars 2009, l'INSEE rapporte que «*le télétravail se développe rapidement : 22 % des entreprises disposant d'un ordinateur y ont recours en janvier 2008, contre 16 % un an avant.*» Ce rapport précise également que c'est « *dans le secteur tertiaire que le télétravail est le plus développé: dans les services liés aux TIC, 55 % des entreprises le pratiquent, et 49 % dans les services financiers. »*

## **Le télécentre maintient le lien social**

Et les **conditions de travail** de cet employé un peu particulier ne sont pas toujours évidentes. S'il est exagéré de le décrire isolé et déprimé seul à son domicile, le télétravailleur peut se démotiver. C'est ce que met en avant Loire Numérique en créant Zenn'IT. « *Pour le salarié, finies les tentations de lézarder ou de prendre une pause déjeuner prolongée. Finie la peur de la solitude, puisque le télétravail au télécentre maintient le lien social. »*

Si le salarié peut y trouver des avantages, il en va de même pour le dirigeant, soutient Loire Numérique : «*Finies les sollicitations occasionnées par le télétravail à la maison : **vie professionnelle et personnelle***

## **sont bel et bien**

**séparées**[...] on est sûrs d'avoir les conditions de travail optimales, avec un bureau dans une pièce calme.»

Déployé sur 150 m2 dans un bâtiment de 500 m2 qu'il partage avec d'autres activités, **le centre s'adapte aux besoins du télétravailleur**. Les bureaux se louent à la demi-journée (18€), à la journée (29 (€))... Les tarifs pour les espaces de travail dans l'open space restent encore à déterminer.

Des **prestations** sont aussi **à la carte** : photocopies, fax/ scanner, reliure/ plastification, location d'ordinateurs, secrétariat, traduction, domiciliation, réception d'appels téléphoniques...

Une fois Zenn'IT lancé fin mai, Loire Numérique espère « ***essaimer ce concept sur d'autres départements** voire sur le territoire national ».*

(1) 14 000 euros émanent de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

(2) 180 000 euros du Conseil Général de la Loire sur 3 ans (60 000 euros par an).

(3) La communauté de Communes de Balbigny a pris en charge l'aménagement et la réalisation des locaux de ce premier Télécentre du département.

(4) Rapport de l'INSEE, N° 1228 – MARS 2009, « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », de Mahmoud Jlassi et Xavier Niel.